DÉLÉGATION DES ALPES

https://alpes.secours-catholique.org

Quelles vacances en période de Covid-19 ?

LIEN SOCIAL

13/05/2020

Si les membres de l'équipe Enfance famille du Secours Catholique des Alpes-de-Hautes-Provence restent convaincus de la nécessité des vacances des familles en précarité pour souffler, ils ont analysé les bénéfices et les risques encourus à les faire partir en cette période de pandémie. Souhaitant rester prudents et assurer leur

sécurité, ils ont suspendu certains projets de vacances.

Les vacances sont synonymes de plaisir, de joie, de partage, de liberté, de rencontres, de découvertes...

Ce temps de vacances permet aux plus fragiles de rompre leur isolement, renforcer leurs liens familiaux, se sentir égales aux autres, reprendre confiance en elles pour mieux affronter leur quotidien et envisager un avenir meilleur. Ce temps est bénéfique aux enfants qui ont besoin de diversifier leurs repères pour mieux se construire.

Comment le service Enfance famille a-t-il adapté ses activités ?

Durant le confinement, en l'absence de connaissance de l'évolution du virus, et de la difficulté à respecter les gestes barrières dans certains lieux, la décision a été prise début mai, à l'unanimité, par l'équipe Enfance familles avec l'accord des responsables du Secours Catholique des Alpes-de-Hautes-Provence, de suspendre les séjours d'été des familles en centres de vacances et campings, l'accueil familial de vacances des enfants, les colonies.

Deux voyages ont été maintenus. Celui des seniors en septembre 2020 et celui de la découverte des familles pendant les vacances de la Toussaint.
Ces décisions ont bien été acceptées par toutes .

Mais nous ne pouvions en rester là... Aussi nous avons initié une réflexion sur des solutions alternatives. L'équipe enfance famille s'est fixée pour objectif d'établir avant le 4 juillet 2020 un plan Vacances 2020 à proposer aux familles et aux enfants.

Quelques pistes à étudier et à peaufiner ont été suggérées :

- Inscrire des enfants aux structures de proximité comme les centres aérés, de loisirs,..

- Organiser deux journées familiales : l'une au mois de juillet, l'autre au mois d'août pour vingt-cinq personnes au maximum et dans le respect des distanciations dans le transport ;

- accorder une aide pour financer des loisirs : piscine, cinéma, parc d'attraction...

Nous avons compté sur toutes les équipes locales qui connaissent bien les besoins et les désirs des familles accueillies
pour nous faire partager leurs idées afin que tous ensemble nous puissions leur offrir un temps de loisirs.

Le service Enfance famille : 06 25 68 81 70, Crédit photo de couverture : © DR / Secours Catholique-Caritas France

https://alpes.secours-catholique.org/notre-actualite/votre-actualite-2-ici